

Envoi par courrier et courriel

Québec, le 30 mars 2010

Madame Julie Turgeon
Venterre NRG inc.
381, rue Notre-Dame ouest, suite 102
Montréal (Québec) H2Y 1V2

Objet : Projet de parc éolien de New Richmond

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue à New Richmond le 23 mars dernier sur le projet mentionné, veuillez trouver ci-après des questions adressées à la commission provenant de participants à l'audience habitant le 4^e rang Est:

- Nous voudrions savoir si le Groupe Venterre NRG a prévu d'effectuer des travaux d'amélioration au rang touché ; si oui, est-ce qu'il va y avoir des travaux effectués avant le commencement de la mise en chantier ? Et de quelle nature seront ces travaux ? Et une fois l'établissement du parc éolien terminé est-ce qu'il va bel et bien avoir asphaltage complet du rang ?
- Nous voudrions savoir si Venterre NRG a planifié ou prévu des moyens de minimiser la dégradation de la qualité de l'environnement (l'air, sonore) amenée par l'impact du passage des nombreux camions.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 avril prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission